

# LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU PROGRAMME « AVENIR JEUNES »

Cette recherche, réalisée sur trois ans et dans trois régions (Arc jurassien, Valais, Tessin), étudie le programme « Avenir Jeunes » de la Fondation IPT, à travers des entretiens avec les différent-es acteur-trices impliqué-es. Elle évalue notamment la capacité du programme à aider les jeunes dans la définition d'un projet professionnel clair et durable.

## « AVENIR JEUNES » C'EST QUOI ?

Face aux difficultés d'insertion professionnelle rencontrées par de nombreux jeunes adultes, le programme « Avenir Jeunes » propose un coaching personnalisé pour les aider à chercher et idéalement trouver une place d'apprentissage.

### Objectifs du programme « Avenir Jeunes » :

- Faciliter la transition vers l'emploi via la formation professionnelle
- Réduire le chômage des jeunes



## MÉTHODOLOGIE MIXTE

191 questionnaires intégralement remplis



186 jeunes participant au programme



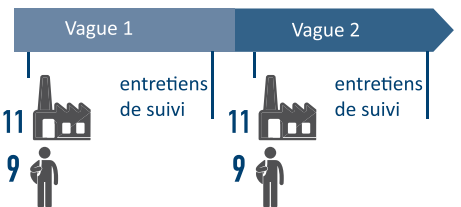
5 entreprises partenaires du programme

67 entretiens semi-directifs



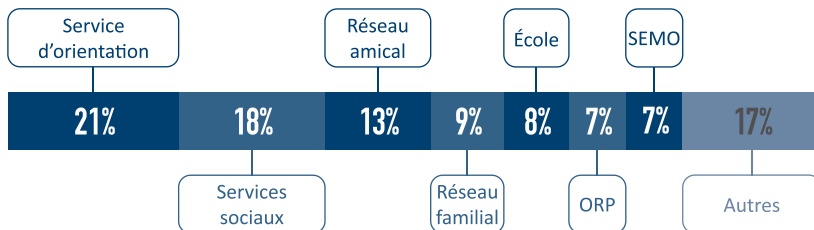
7 entretiens exploratoires avec des conseiller-ères en insertion et directeur-ices IPT

Entretiens répétés sur deux vagues avec des jeunes et des entreprises.  
Suivi de cohortes : 2020 – 2023



## LE POINT DE VUE DES JEUNES

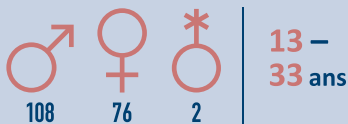
### Comment les jeunes ont découvert le programme ?



*“ La motivation qu'IPT m'a donnée, c'est une motivation que je n'ai jamais eue avant. Les murs que je me suis mis à moi-même, ils ont disparu. Aujourd'hui, IPT ne m'a pas apporté une place de travail ou un CFC, mais elle m'a apporté de la motivation, un but et un objectif. IPT c'est global, pas seulement le projet professionnel, mais ils sont vraiment là pour la personne. Le soutien est vraiment ciblé par rapport au besoin de la personne. ”*

Luc, jeune participant au programme dans l'Arc jurassien

### Quelques caractéristiques des jeunes enquêté-x-es



Suisse : 129 personnes  
Permis C : 34 personnes  
Permis B : 18 personnes  
Permis N : 5 personnes



Perte de confiance vis-à-vis des dispositifs institutionnels et/ou des prestations étatiques

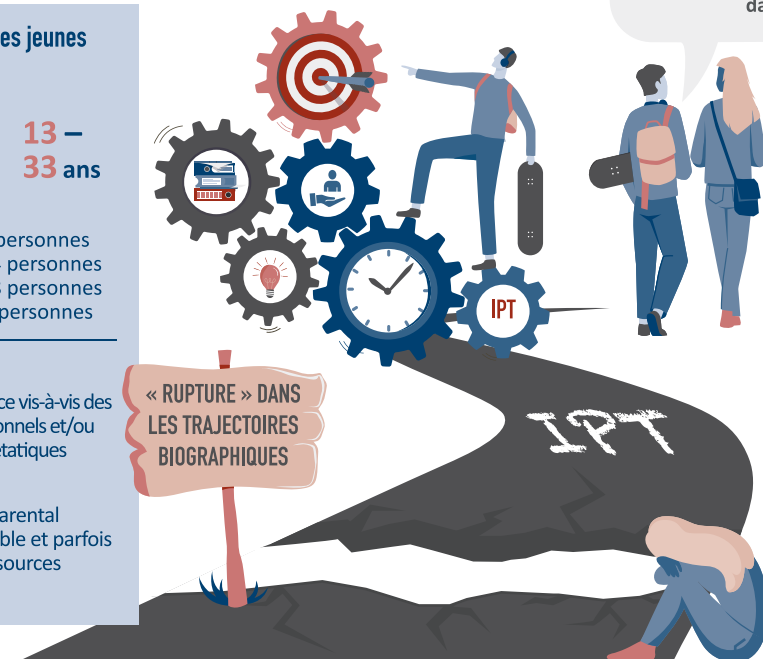


Encadrement parental défaillant ou faible et parfois absence de ressources sociales

« RUPTURE » DANS LES TRAJECTOIRES BIOGRAPHIQUES

Un travail sur les ressources qui met le-la jeune au centre et en capacité de définir des objectifs et de les atteindre

Un accompagnement à la fois « global » et sur mesure, qui va au-delà des besoins uniquement liés aux projets professionnels ou de formation



# LE POINT DE VUE DES CONSEILLER·ÈRES

*“ Il n'y a pas de standard d'arrivée [ni] de standard de sortie. C'est tout individualisé. Il y a bien sûr une forme de processus [...] mais qui est totalement adaptable selon la personne. Le processus reste personnalisé, surtout la vitesse. ”*

Tim, conseiller en insertion

Rôle central de **coordination** et de **création d'un réseau** de professionnel·les autour des jeunes

Présence rassurante sur la durée pour les jeunes et les entreprises

Travail sur le **passage de relais** vers d'autres professionnel·les

Temps important (en qualité et quantité) consacré à chaque jeune

Effort conséquent de personnalisation de l'accompagnement



# LE POINT DE VUE DES ENTREPRISES

Les profils des jeunes sont intéressants et leur situation stabilisée



Une collaboration avec les conseiller·ères IPT jugée très positive



*“ C'est toujours deux mains comme on dit. J'essaie de jouer le jeu parce que c'est une situation « Win Win ». Je trouve que ce n'est pas normal qu'on laisse quelqu'un sans travail. Quel que soit son niveau de formation ou ses capacités, une personne doit avoir un but dans sa journée et une journée qui est structurée. ”*

Entreprise, Arc-Jurassien

Discrimination possible à l'embauche du fait de participer au programme



La situation des jeunes semble s'être complexifiée



Le suivi des apprenti·es « Avenir Jeunes » demande moins de temps et de ressources que celui des jeunes non suivi·es par le programme.



# LES POINTS FORTS DU PROGRAMME « AVENIR JEUNES »



Un soutien socio-éducatif de chaque jeune à la fois global, individualisé et inscrit dans la durée



Les conseiller·ères IPT sont des professionnel·les de référence pour toutes les parties prenantes (jeunes et entreprises) pendant la préparation à l'entrée en apprentissage et la formation



Un projet professionnel confirmé en amont de l'entrée en apprentissage (via un recours possible à des stages longs) qui constitue une garantie de succès de la formation pour les entreprises partenaires



Un travail d'accompagnement de chaque jeune qui s'appuie sur un réseau de collaborations structuré au niveau local (notamment avec les entreprises partenaires du territoire)

Pour en savoir plus : [go.hets-fr.ch/eval-avenir-jeune](http://go.hets-fr.ch/eval-avenir-jeune)

